

Département NORD
Canton GRANDE- SYNTHE
Commune GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DM-2026- 015

DECISION MUNICIPALE

ADHESIONS DE LA COMMUNE A DIVERSES ASSOCIATIONS
RENOUVELLEMENT

7.10 - Divers

Le Maire de GRAVELINES,

Vu les dispositions des articles **L.2122-22-24°** et **L.2122-23** du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du **29 juin 2022** portant délégation du Conseil municipal au Maire,

Vu le budget primitif **2025** de la commune voté le **18 décembre 2024**,

Vu l'inscription à l'Article **6281** du Budget Principal,

Considérant que la commune a décidé, par délibérations du Conseil Municipal, d'adhérer à diverses associations,

DECIDE :

Article 1^{er} : De renouveler pour l'année **2026** les adhésions aux associations dont la liste est ci-annexée.

Article 2 : Les dépenses seront imputées à l'Article **6281** du Budget Principal, fonctions et sous-fonctions selon l'objet de l'association.

Article 3 : La présente décision sera :

- Inscrite au registre des délibérations,
- Mise en ligne sur le site Internet de la Ville,
- Transmise au sous-préfet de Dunkerque.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et monsieur le Comptable des Finances Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à GRAVELINES, le

21 JAN. 2026

Le Maire,



Reçu en Sous-Prefecture le *21 JAN. 2026*

Mis en ligne sur le site de la Ville le *21 JAN. 2026*

Bertrand RINGOT

ADHESIONS DE LA COMMUNE A DIVERSES ASSOCIATIONS
RENOUVELLEMENT 2026

ASSOCIATION	COTISATION 2025
"Plante & Cité"	540,00
Parcs et Jardins des Hauts de France	200,00
Conseil National des Villes et Villages Fleuris	350,00
Cabinet Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Nord (CAUE)	1 000,00
Villes pour la Propreté Urbaine	500,00
CEREMA	569,65
Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANET)	930,00
Les 100 "Plus beaux détours de France"	3 800,00
Label ville et village d'accueil des véhicules d'époque (nouvelle adhésion 2025)	0,00
Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de France	180,00
A.C.T.U. Cegid	250,00
France et Territoires Numériques (ex "Forum des Territoires de la Mission Ecoter")	4 870,00
Maires du Nord	2 367,37
Maires des petites Villes de France	1 279,63
Villes de France	1 279,63
Villes Internet	782,25 €
Fédération Française de Char à Voile	300,00
Fédération Française de Volle	210,00
France Stations Nautiques	7 484,40
Fédération Française d'Equitation	300,00
Groupe départemental de défense sanitaire	16,66
Association pour le Développement des Langues sur le Littoral Dunkerquois	30,00
Animation Culturelle de Compiègne et Valois	600,00
Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe	794,00
Fondation du Patrimoine	600,00
Association Phares de France	200,00
Images en bibliothèque	130,00
Association des Bibliothécaires de France	260,00
Comité National Français de l'ICOM	460,00
Assocaltion "Manifestampe-Fédération Nationale de l'Estampe" (Nouvelle adhésion 2025)	90,00
Association MALBODIUMUSEUM	390,00
Association des Archivistes Français	105,00
Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire	150,00
Espaces Fortifiés des Hauts de France	1 000,00
Hauts de France en scène	150,00
Les Retables de Flandre	795,00
Villes et Cinémas	150,00
Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ)	836,06
UNICEF France	200,00
Association des Familles des Commandos de la France Libre dit Commando Kieffer	15,00
Réseau Francophone des Villes Amies des Ainés	360,00
Association des Représentants des Communes d'Implantation et des Groupements de Communes s'y rattachant, de Centrales et de sites de production d'Energie, de stockage et de traitement des combustibles nucléaires (A.R.C.I.C.E.N.)	1 000,00
Plan Local pour l'insertion et l'Emploi (base population de référence 2022)	30 379,50
AGUR (Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque) Adhésion incluse dans la Convention d'Objectifs 2024-2026	0,00

21 JAN. 2026

Reçu en Sous-Prefecture le

Mis en ligne sur le site de la Ville le 21 JAN. 2026